

LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013

Crédits photos : Foto-Ruhrgebiet

Num'Hér@ult LANGUEDOC ROUSSILLON

AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Languedoc-Roussillon
Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

BENEFICIAIRE DES FOND

Département de l'Hérault

INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement
82 097 964 €

Montant FEDER obtenu
7 414 587 €

ETAT DE LA CANDIDATURE

Approuvée en avril 2009

MONTAGE FINANCIER

Délégation de service public

CONTACTS

Philippe Mathonnet
**CHARGÉ DE MISSION
EUROPE**

Christophe Trouillet
Porteur de projet
**CONSEIL GÉNÉRAL
HÉRAULT**

L'infrastructure déployée, mise à disposition de tous les opérateurs sans exclusive, servira à la fois de réseau de collecte et de desserte des flux de télécommunications depuis la desserte terminale des usagers finaux jusqu'aux réseaux de transport longue distance traversant l'Hérault.

Les 343 communes du département sont couvertes par la technologie radio WiFiMax qui autorise des offres d'accès pouvant aller jusqu'à 6 Mbps. L'architecture du réseau est constituée d'un réseau de collecte, raccordé aux points de présence des opérateurs et aux réseaux de transport longue distance, et d'un réseau de desserte à haut débit.

Elle utilise pour ce faire les technologies suivantes :

- pour le réseau de collecte : fibres optiques et faisceaux hertziens ;
- pour le réseau de desserte : fibres optiques, technologie filaire DSL et technologie hertzienne WiFiMax.

Le cœur de réseau est constitué de fibres optiques, technologie la plus pérenne et la plus performante en terme de haut débit, le réseau de desserte s'appuyant, pour des raisons économiques, sur les technologies DSL et WIMAX qui sont complémentaires en terme de couverture territoriale.

Réussir son financement FEDER



Avoir une vision claire de son projet et bien la défendre

Département de l'Hérault



LES

du MONTAGE du dossier

- un des premiers dossiers numériques en France
- il a permis de clarifier plusieurs questions facilitant l'instruction du dossier



du SUIVI du projet

- délégation de service public bien documentée
- équipe projet professionnelle défendant ses positions avec beaucoup de conviction.

de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- ces échanges ont permis de clarifier une série de questions sur les projets numériques en France



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act